



Harcèlements, menaces, atteinte à la liberté de circuler

Par **Poupete2a**, le **02/10/2011** à **18:04**

Bonjour,

depuis de nombreux mois, des employés d'un garage avec l'accord de leur employeur stationnement des véhicules devant et dans l'accès de mon garage privé.

J'ai appelé la Police ainsi que la fourrière mais aucun de ces service ne se déplace. En fait les 2 fois ou la Police Municipale est "intervenue" n'a rien donnée: la 1ère fois les policiers se sont contentés de dire aux garagistes de laisser la rue libre mais rien d'autres; quand à la deuxième fois, non seulement ils se sont contentés de "faire un sermon" mais le pire c'est qu'un des salariés m'a menacé de me casser la figure devant les policiers et ceux-ci n'ont pas réagit mais cerise sur le gâteau c'est mon identité qui a été relevé!!!

Les autres locataires du garage privé ont peur des ces gens; le syndic dit avoir envoyé des lettres recommandés avec AR au gérant du garage ainsi qu'à la Police Municipale et à la fourrière, sans effet.

J'ai peur et je ne sais plus quoi faire.

Je souffre des articulations et des os et parfois j'ai du mal à manoeuvrer, et de fait parfois je ne peux sortir de mon garage et j'ai épuisé mon Compte Epargne Temps et je ne peux plus m'absenter.

La Police Nationale m'a dit qu'elle ne pouvait intervenir et la mairie refuse de reconnaître ces problèmes.

Le pire c'est que je n'ai pas les moyens de payer un avocat et je n'ai pas droit à l'aide juridique.

Je vous remercie de m'aider

Par **Domil**, le **02/10/2011** à **21:53**

Vous dites que vous devez manoeuvrer, donc ils ne bloquent pas la sortie.

Demandez un RDV au maire

Faites constater par huissier la gêne et assignez-le au civil en dommages et intérêts

Par **Poupete2a**, le **05/10/2011** à **05:53**

La mairie a été contactée, en vain!!! Non j'ai contacté le Conseiller général et je lui ai fait un courrier récapitulant tout.

Je n'ai pas les moyens de payer un huissier.

Il arrive que je ne puisse pas manœuvrer facilement, c'est souvent difficile pour moi à cause de mes problèmes osseux et articulaires. C'est d'ailleurs le cas en ce moment. J'ai du mal à faire un créneau, par exemple.

Merci de m'avoir répondu.

Quelqu'un m'a dit que je pouvais prendre directement rendez-vous avec le Procureur de la République. J'envisage cette solution car j'ai peur que cela ne continue sans que rien ne change; je ne suis pas naïve, la mairie ne faisant rien depuis longtemps, pourquoi cela changerait-il?